

Le Diocèse d'Arras souhaite faire démolir l'église Sainte Germaine à Calais

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Art sacré](#), [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 30 juillet 2020

[Une pétition est en ligne.](#)

Avant la démolition, il faut engager la procédure de désacralisation, et obtenir l'accord des Bâtiments de France, puisque les vitraux de l'église sont protégés au titre des Monuments Historiques (inscription faite le 03/02/1997) pour ceux du choeur, de la nef, des fenêtres hautes et bas-côtés, ainsi que ceux de la chapelle des fonts baptismaux.

Dans l'Avenir de l'Artois le représentant du Diocèse donne les raisons de cette décision :

« L'économiste diocésain en charge des deniers du diocèse d'Arras évoque « une église digne d'un mastodonte et de fait, très coûteuse en termes d'entretien. C'est un vrai gouffre pour le diocèse ». Au minimum, l'économiste diocésain parle d'une enveloppe de réfection de plusieurs millions d'euros. L'électricité est à refaire, et les sous-sols sont régulièrement l'objet d'inondations « en raison du terrain marécageux sur lequel l'église a été construite. Il y a une instabilité constante du terrain ».

Autre argument du diocèse qui ne pourrait régler la facture des travaux, la faible affluence lors des messes, toutes les deux semaines.

« Ce n'est pas non plus une église qui accueille 1000 personnes. Elle est trop grande. »

Le diocèse est en relation avec des bailleurs pour vendre les 4500m² de terrain afin d'y construire des logements, et un lieu de culte plus petit devrait être érigé. Petite chapelle, lieu de culte modulable, rien n'est écarté et Lionel Delcroix assure que « les paroissiens et le curé seront associés ». L'objectif est d'entériner le dossier « pour la fin d'année ».

Pourtant de nombreux travaux avaient déjà été entrepris dans les années 90.

Un autre problème se pose : celui de la démolition d'un édifice religieux dans un contexte sociétal difficile. Nous sommes nombreux à nous insurger contre les actes de vandalisme perpétré contre de nombreux édifices, mais si l'institution catholique elle-même détruit son patrimoine, c'est une porte ouverte à toutes les exactions.

Urgences Patrimoine se mobilise pour essayer de trouver une alternative à cette démolition en collaboration avec l' EPAC (Environnement et Patrimoines du Calais).